



FRANCE

L'orientation des élèves une nouvelle fois épinglée

ÉDUCATION

Un rapport publié par le ministère de l'Éducation nationale juge sévèrement la politique d'orientation et propose de « systématiser » la formation des enseignants à cette question.

Avec, en retour, une hausse des primes ou un coup de pouce à leur carrière.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

C'est un rapport qui dresse un état des lieux sévère de l'orientation des élèves. Dans un document de 250 pages, le ministère de l'Éducation nationale déplore « l'absence de coordination » entre les différents acteurs de l'orientation. Le rôle des psychologues de l'Éducation nationale est jugé « limité » au vu de leur « nombre réduit ». Quant aux enseignants, très sollicités par les élèves, ils ne se sentent pas « nécessairement compétents » pour les accompagner. La diffusion de l'information est aussi jugée « peu lisible », alors qu'à l'heure des réseaux sociaux, il faudrait des « ressources adaptées ». Résultat ? L'orientation se décide largement encore en famille, avec les conséquences qu'on imagine en termes de repro-

duction sociale. Et Parcoursup devient la cible de toutes les critiques, alors que le problème est largement ailleurs.

« Le vide de l'orientation purement scolaire »

En transférant la compétence aux régions et en promettant 54 heures annuelles consacrées à l'orientation pour les lycéens, l'exécutif n'a pas réglé le problème du « vide de l'orientation purement scolaire », commente Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, qui insiste sur la nécessité de l'accompagnement et du conseil des élèves, au-delà de la diffusion de l'information. Une demande qui s'est accrue avec la réforme du lycée.

Les attentes des familles sont « fortes » pour avoir des clés « pour démêler ses propres envies et les traduire dans un projet professionnel », indique le rapport. Pourtant, inter-

rogés à l'issue de leur formation, six élèves de terminale professionnelle sur dix (61 %) disent ne pas avoir eu une connaissance précise du métier auquel ils se destinent avant l'obtention de leur diplôme.

Parmi les préconisations du rapport figure « l'implication d'un nombre plus important d'enseignants dans le cadre de l'orientation » avec une formation initiale et continue accrue, et une conséquence sur leur rémunération (primes) ou leur déroulé de carrière – car « c'est l'affaire de tous », et pas seulement des professeurs principaux ou des psychologues de l'Éducation nationale.

Mais le rapport souligne aussi les difficultés : la question de l'orientation apparaît à certains enseignants comme entrant « en concurrence avec la mise en œuvre des programmes ». Dans l'entourage du ministre Jean-Michel Blanquer, on assure





qu'il n'est pas prévu d'utiliser ce rapport pour de grandes annonces. La proposition rappelle toutefois celle, faite par le ministre de l'Éducation nationale lors des discussions sur la réforme des retraites, de lier la hausse de la rémunération des enseignants à des missions particulières.

Dépérissement des CIO

En juin 2019, le rapport Charvet affirmait déjà que « *l'heure [était] venue d'inscrire définitivement les enseignants parmi les acteurs légitimes de l'aide à l'orientation* ». Deux ans plus tard, il n'y a pas eu de big bang de l'orientation. « *Le rapport Charvet dynamitait le service public de l'orientation* », selon le SNES-FSU.

Sur le terrain, des expérimentations ont toutefois été menées, comme dans l'académie d'Orléans-Tours, explique Géraldine Duriez, chargée des psychologues et des Centres d'information et d'orientation (CIO) au SNES-FSU. « *Des directeurs de CIO ont été détachés à la région, mais on laisse les CIO dépérir, ils ne sont même plus représentés dans les collèges et lycées locaux* », ajoute-t-elle. Parallèlement, des associations ont « *pignon sur rue, y compris via Parcoursup, pour conseiller les jeunes* ». « *Mais, quand ils sont sans solution, en juillet en août, c'est vers les CIO qu'ils se tournent* », indique-t-elle. ■

« **L'heure est venue
d'inscrire
définitivement
les enseignants
parmi les acteurs
légitimes de l'aide
à l'orientation.** »

RAPPORT CHARVET

Juin 2019





Les attentes des familles sont fortes pour l'accompagnement et le conseil des élèves dans le cadre de leur orientation. Photo Syspeo/Sipa

